

N° 331

# JOURNAUX

## DE LA

### CHAMBRE DES COMMUNES

### DU CANADA

OTTAWA, LE LUNDI 28 JUIN 1976

Deux heures de l'après-midi

## PRIÈRE

M. Lang, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Copies, en français et en anglais, (1) de l'arrêté en conseil C.P. 1976-1588, en date du 28 juin 1976, nommant l'honorable W. R. Sinclair, l'honorable Julien Chouinard et l'honorable D. V. Heald, Co-Commissaires enquêteurs relativement à la sécurité de l'introduction du bilinguisme dans les services de contrôle des vols aux instruments au Québec, en vertu de la Partie I de la Loi sur les enquêtes;

(2) du Protocole d'accord entre le ministre des Transports, *The Canadian Air Traffic Controllers Association* et *The Canadian Air Line Pilots' Association*. (Document parlementaire n° 301-1/190B).

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que ces documents soient imprimés en appendice aux *Débats* de ce jour.

Il est ordonné,—Que, conformément à l'entente conclue le vendredi 25 juin 1976, le vote par appel nominal différé sur le Bill C-68, Loi modifiant la Loi sur les soins médicaux, soit fixé à 9 h. 30 du soir, le mardi 29 juin 1976.

En conformité des dispositions du paragraphe (4) de l'article 39 du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 5394—M. Crouse

1. Quel est le nom de tous les avocats des comtés de Lunenburg, Queens et Shelburne nommés par le gouverne-

ment depuis 1968 pour agir en tant que procureur du gouvernement?

2. De 1968 à 1975 inclusivement, combien le ministère de la Justice ou tout autre ministère a-t-il versé à ces avocats en salaire, commissions ou honoraires?

3. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1970, quel est le nom des avocats retenus par le ministère de la Justice, le ministère de la Consommation et des Corporations, le ministère des Transports et le Conseil du Trésor en Nouvelle-Écosse et combien ont-ils reçu en honoraires? (Document parlementaire n° 301-2/5394).

M. Blais, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération d'une motion de voies et moyens visant à modifier le Tarif des douanes (document parlementaire n° 301-1/311C), dont avis a été déposé sur le Bureau de la Chambre le mardi 25 mai 1976.

M. Sharp, au nom de M. Macdonald (Rosedale), appuyé par M. Allmand, propose,—Que cette motion soit maintenant agréée.

Cette motion, mise aux voix, est agréée.